

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION APPLICABLES À COMPTER DU [06/01/2025]

1. PRÉAMBULE

L'accès au site Internet REELAX TICKETS (<https://reelax-tickets.com/>) et l'utilisation de son contenu est soumis aux présentes conditions générales d'utilisation (ci-après dénommées « **Conditions Générales d'Utilisation** »).

Le fait d'accéder, de naviguer sur le site REELAX TICKETS ou de souscrire aux services payants de REELAX TICKETS constitue de la part de l'Utilisateur une acceptation sans réserve des **Conditions Générales d'Utilisation**. Ces dernières étant mises à jour régulièrement, l'Utilisateur est invité à les consulter à chacune de ses visites.

2. DÉFINITIONS

« **Acheteur(s)** » : désigne tout Utilisateur qui utilise REELAX TICKETS pour y acheter un ou plusieurs Billet(s).

« **Achat Automatique** » : désigne le procédé par lequel l'Utilisateur qui rejoint la Liste d'Attente préremplit ses informations bancaires afin d'être débité automatiquement si un Billet correspondant à ses critères de recherche est disponible.

« **Annonce de vente** » : désigne la page web depuis laquelle un Utilisateur peut acheter un Billet mis en vente par un Vendeur.

« **Billet(s)** » : désigne le(s) titre(s) donnant accès à un Événement tel qu'un spectacle, un concert, une pièce de théâtre, un festival, une rencontre sportive ou une activité de loisirs. Un tel titre peut être mis en vente par un Vendeur par le biais de la Plateforme. Le Billet est un contrat entre l'Organisateur et une personne physique ou morale et constitue un droit d'accès à un Événement.

« **Billetterie primaire** » : désigne l'ensemble des Billets qui ont été achetés via la Billetterie officielle de l'Événement ou l'un des points de vente officiels.

« **Billetterie secondaire** » ou « **Billet de seconde main** » ou « **Billet d'occasion** » : désigne l'ensemble des Billets provenant de la Billetterie primaire revendus quel que soit le moyen à l'intention d'une personne physique ou morale.

« **Billet Vérifié** » ou « **Billet Valide** » : désigne un Billet dont le code-barres a été vérifié lors de sa mise en vente auprès de la liste de code-barres de l'Organisateur. Nous effectuons également une seconde vérification au moment de la Commande de ce même Billet.

« **Billet Reconditionné** » : désigne les Billets qui ont été sécurisés via le procédé de reconditionnement.

C'est-à-dire le procédé par lequel REELAX TICKETS se connecte aux systèmes informatiques de l'Organisateur afin d'invalider le Billet du Vendeur et de transmettre à l'Acheteur un nouveau Billet à son nom et avec un code-barres unique. Grâce à ce procédé technique, l'Acheteur obtient les mêmes garanties qu'en achetant un Billet sur la Billetterie primaire.

REELAX TICKETS se réserve le droit d'utiliser le Paiement Différé dès qu'il le jugera nécessaire et notifie les Vendeurs de sa mise en place lors de la mise en vente.

« **Bourse aux Billets** » : désigne le service de REELAX TICKETS permettant de sécuriser la Revente de Billets pour un Événement donné. La page <https://reelax-tickets.com/evenements/list> regroupe toutes les Bourses aux Billets actives.

« **Commande** » : désigne la volonté d'un Utilisateur d'acheter un Billet sur les Services de REELAX TICKETS. Cette volonté est matérialisée lors du clic sur le bouton « Acheter ».

« **Contrôle d'Accès** » : désigne la procédure durant laquelle l'Organisateur vérifie si un Billet est valide afin de permettre ou non à son détenteur d'accéder à l'Événement.

« **Événement** » : désigne tout spectacle, conférence, festival, rencontre sportive, atelier, soirée, stage ou événement de toute nature qu'un Organisateur peut être amené à produire, organiser ou accueillir dans une salle ou tout autre lieu pouvant accueillir du public.

« **Frais de service** » : désigne le montant payé par l'Acheteur d'un Billet, en sus du Prix de vente du Billet fixé par le Vendeur. Il peut également concerner tout autre Frais de service prélevé par REELAX TICKETS auprès de ses Utilisateurs. Ces Frais sont destinés à couvrir les frais d'exploitation de la Plateforme.

« **Jours Ouvrés** » : désigne les jours calendaires à l'exception des samedis, dimanches, et jours fériés en France métropolitaine et au Luxembourg et tout autre jour désigné comme tel par REELAX TICKETS.

« **Liste d'Attente** » : désigne le système permettant à un Utilisateur, lorsque qu'un Événement affiche complet ou qu'aucun Billet ne correspond à ses critères de recherche, de recevoir une notification par email dès qu'un Billet répondant à sa demande devient disponible.

« **Nous** » : désigne REELAX TICKETS.

« **Organisateur** » : désigne la personne organisant un Événement pour lequel REELAX TICKETS a été mandatée afin d'assurer à son public la possibilité de vendre et d'acheter des Billets de seconde main.

« **Paiement Différé** » : désigne le procédé par lequel REELAX TICKETS exécute le paiement du Vendeur une fois l'Événement terminé, et uniquement lorsque les deux conditions suivantes sont vérifiées :

- l'Événement n'est pas annulé ou reporté ;
- L'Organisateur n'a constaté aucun litige avec le Billet du Vendeur.

« **Plateforme** » : désigne indistinctement le site Internet « reelax-tickets.com » accessible à l'adresse « <https://reelax-tickets.com> ». La Plateforme met en relation des Acheteurs et des Vendeurs de Billets d'occasion. Le site comprend l'infrastructure ainsi que le contenu, notamment les textes, sons, images fixes ou animées, vidéos et bases de données.

« **Prix de vente du(es) Billet(s)** » : désigne le prix de vente choisi par le Vendeur pour son Billet. Le Prix de vente ne peut en aucun cas dépasser la Valeur faciale du Billet, conformément à la législation française en vigueur (loi du 27 juin 1919).

« **Prix de vente total du(es) Billet(s)** » : désigne le montant total payé par l'Acheteur d'un ou de plusieurs Billet(s), et qui comprend le Prix de vente du Billet ainsi que le Frais de service REELAX TICKETS.

« **Reconditionnement** » : désigne le procédé par lequel le REELAX TICKETS se connecte aux systèmes informatiques de l'Organisateur afin d'invalider le Billet du Vendeur et de transmettre à l'Acheteur un nouveau Billet à son nom et avec un code-barres unique.

« **REELAX TICKETS** » : désigne la société REELAX TICKETS, au capital de 53 000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 852 723 063, dont le siège social est situé 21 Rue Jean Marie Duhamel.

« **Revente** » : désigne l'action de céder un Billet, à titre onéreux ou gratuit.

« **Services** » : désigne les services présentés par REELAX TICKETS par l'intermédiaire de la Plateforme, à savoir la mise en relation entre Acheteurs et Vendeurs de Billets d'occasion ainsi que la mise en vente de Billets d'occasion puis l'achat de Billets d'occasion. Les Services comprennent également l'inscription en Liste d'Attente.

« **Surclassement** » : désigne le procédé par lequel un Billet est revendu au prix du tarif supérieur afin que la Revente puisse être autorisée.

« **Utilisateur(s)** » : désigne toute personne physique ou morale accédant à la Plateforme, notamment pour rechercher ou acheter un Billet, s'inscrire en Liste d'Attente, publier ou consulter une Annonce de vente.

« **Valeur faciale du Billet** » : désigne la valeur attribuée au Billet par son émetteur, et qui est imprimée au recto du Billet. Si le Billet ne comporte pas de Valeur faciale, alors celle-ci est considérée comme nulle.

« **Vendeur(s)** » : désigne tout Utilisateur qui utilise le Site pour y proposer une Annonce de vente d'un ou plusieurs Billets.

3. OBJET – CHAMPS D'APPLICATION

3.1 Conditions Générales d'Utilisation

Les Conditions Générales d'Utilisation (les « CGU ») ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquels les Utilisateurs utilisent les Services de REELAX TICKETS et ses différentes fonctionnalités. Ces Conditions Générales d'Utilisation s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions. Ces Conditions Générales d'Utilisation sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

L'Utilisateur déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet lorsqu'il a recours à l'un des Services de la Plateforme tels que l'Achat, la Vente d'un Billet ou lorsqu'il rejoint la Liste d'Attente.

4. FONCTIONNEMENT ET UTILISATION DE LA PLATEFORME

4.1 Fonctionnement général de la Plateforme

REELAX TICKETS permet à des Utilisateurs souhaitant vendre leurs Billets de :

- mettre en vente un Billet en utilisant un service légal et autorisé par l'Organisateur de l'Événement ;
- sécuriser et assurer la transaction financière entre l'Acheteur et le Vendeur lors de la Revente.

REELAX TICKETS permet à des Utilisateurs souhaitant acheter des Billets à des particuliers de :

- profiter d'un paiement du Billet simple et sécurisé ;
- avoir la garantie d'obtenir un Billet Reconditionné ou à défaut d'obtenir le Billet du Vendeur en ayant la garantie d'être remboursé en cas de problème au Contrôle d'Accès, sous réserve que l'Utilisateur respecte les conditions d'accès à l'Événement imposées par l'Organisateur ;
- payer au maximum la Valeur faciale du Billet (hors Frais de service et éventuel Surclassement) ;
- obtenir une facture des Frais de service de REELAX TICKETS.

REELAX TICKETS permet à des Utilisateurs recherchant des Billets pour un Événement complet de :

- acheter des Billets de seconde main ;
- rejoindre une Liste d'Attente pour être prévenu par mail dès qu'un nouveau Billet est disponible sur REELAX TICKETS ;
- acheter automatiquement un Billet dès qu'il est disponible via la fonctionnalité d'Achat Automatique ;
- obtenir une facture d'un éventuel frais REELAX TICKETS sur l'Achat Automatique.

4.2 Disponibilité des Services de REELAX TICKETS

4.2.1 Liste des Événements disponibles

Afin d'assurer un service sécurisé, les Utilisateurs peuvent uniquement vendre et acheter des Billets pour les Événements des Organisateurs avec qui REELAX TICKETS a conclu préalablement des contrats de partenariat. En conséquence, les Utilisateurs peuvent uniquement vendre et acheter des Billets pour les Événements listés sur la Plateforme à l'adresse suivante : <https://reelax-tickets.com/evenements/list>.

IMPORTANT : chaque jour, les équipes de REELAX TICKETS s'efforcent d'élargir le nombre d'Événements disponibles sur ses Services. Si l'Utilisateur ne trouve pas l'Événement de son choix sur REELAX TICKETS, nous lui recommandons de contacter l'Organisateur de l'Événement en lui demandant d'autoriser la Revente sur REELAX TICKETS. Une fois la demande reçue, l'Organisateur pourra notifier REELAX TICKETS. Elle pourra alors mettre en place ses Services et ainsi permettre à l'Utilisateur de vendre et acheter des Billets pour l'Événement en question.

4.2.2 Accessibilité des Services

REELAX TICKETS se réserve le droit de fermer ou de suspendre l'accès à la Bourse aux Billets notamment pour des raisons de gestion opérationnelle, de sécurité, de maintenance, de mises à jour nécessaires.

Sa responsabilité ne pourra pas être engagée en cas de non disponibilité du service auprès des Utilisateurs.

4.2.3 Tarifs et catégories autorisés à la Revente

Quand bien même un Événement est disponible à la Revente sur REELAX TICKETS, l'Organisateur se réserve le droit de ne pas activer la Revente sur toutes les catégories et tarifs mis en ligne sur sa Billetterie.

L'Utilisateur ne pourra pas se retourner contre REELAX TICKETS si le tarif ou la catégorie qu'il souhaite revendre n'est pas revendable.

4.2.4 Revente d'une journée issue d'un Billet multi-jours

Il n'est pas possible de revendre une seule journée séparément d'un Billet qui comprend plusieurs jours. Si l'une des journées a été utilisée par l'Utilisateur, il n'est plus possible de revendre les autres jours du Billet.

4.2.5 Revente d'un Billet avec option

Lors d'une Revente d'un Billet avec une option telle que du cashless, du merchandising, du camping, des navettes ou toute autre vente additionnelle de l'Organisateur, la possibilité de revendre ces options avec le Billet n'est pas garantie.

L'Utilisateur ne pourra se retourner contre REELAX TICKETS pour quelque raison que ce soit.

4.3 Création de compte

L'Utilisateur peut gratuitement et à tout moment créer un compte sur REELAX TICKETS en cliquant sur l'icône de connexion. Il peut ensuite cliquer sur m'inscrire.

La création du compte est obligatoire pour vendre un Billet et pour rejoindre la Liste d'Attente. Cependant, elle n'est pas nécessaire pour acheter un Billet.

Afin de créer son compte REELAX TICKETS, l'Utilisateur doit renseigner une adresse email valide et un mot de passe unique sécurisé. De surcroît, l'Utilisateur doit prendre connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation, de la politique de confidentialité et les accepter en cochant la case

dédiée à cet effet.

Afin de finaliser la création de compte, l'Utilisateur doit confirmer son adresse mail en cliquant sur le lien qui lui a été communiqué par mail.

IMPORTANT : si l'Utilisateur ne trouve pas le mail de confirmation, il est peut-être arrivé dans la section courriers indésirables (ou promotions). Dans ce cas, il faut veiller à glisser le mail dans sa boîte principale ou indiquer à son logiciel de messagerie que REELAX TICKETS n'est pas un spam. En effet, Nous pouvons être amenés à envoyer des mails importants à l'Utilisateur, notamment pour lui envoyer ses Billets ou le notifier de la Vente ou l'Achat de son Billet.

En choisissant son mot de passe, l'Utilisateur s'engage à le garder secret et à ne le communiquer sous aucun prétexte à un tiers. REELAX TICKETS ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la perte ou le vol du mot de passe d'un Utilisateur ou plus généralement du vol ou de la perte du compte d'un Utilisateur.

REELAX TICKETS prend très au sérieux la sécurité et le chiffrement des données de ses Utilisateurs, REELAX TICKETS n'a donc pas accès aux mots de passe des Utilisateurs. En cas de perte ou d'oubli de mot de passe, l'Utilisateur doit cliquer sur le lien "Mot de passe oublié ?" qui lui permettra de créer un nouveau mot de passe en conservant le mail utilisé lors de la création de son compte.

En cliquant sur le lien "Mot de passe oublié ?" REELAX TICKETS enverra un lien par email à l'Utilisateur lui permettant de générer un nouveau mot de passe.

4.4 Suppression de compte

En cas de demande par email à l'adresse support@reelax-tickets.com ou dpo@reelax-tickets.com REELAX TICKETS s'engage à supprimer le compte et les données de l'Utilisateur associé dans un délai d'un (1) mois.

5. TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Pour assurer l'intégralité des transactions financières à travers nos services, REELAX TICKETS utilise le service de monnaie électronique développé et géré par la société MANGOPAY, société anonyme de droit luxembourgeois, au capital de 27 201 000 euros, dont le siège social est situé 2 Avenue Amélie, L-1125 Luxembourg. MANGOPAY est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés luxembourgeois sous le numéro B173459 (agrée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier sous les références n°3812) dont REELAX TICKETS est distributeur au sens de l'article L.525-8 du Code Monétaire et Financier.

Dès lors qu'un l'Utilisateur souhaite vendre, acheter ou utiliser la fonctionnalité d'Achat Automatique pour un Billet via la Plateforme, Il est tenu préalablement de prendre connaissance et d'accepter les Conditions Générales d'Utilisation du gestionnaire de la Monnaie Électronique, MANGOPAY en cochant la case dédiée à cet effet.

6. FRAIS DE SERVICE ET PRIX D'ACHAT DES BILLETS

Sur la Plateforme, la création d'une Annonce de vente d'un Billet et l'inscription en Liste d'Attente sont des fonctionnalités gratuites.

Cependant l'Organisateur peut définir une fourchette de prix entre laquelle les Billets peuvent être revendus. Dans certains cas, le Vendeur ne pourra pas vendre son Billet à la valeur d'achat initiale. Il ne s'agit pas du Frais de service REELAX TICKETS mais de la politique de prix définie par l'Organisateur. REELAX TICKETS n'est pas responsable de la politique de prix de l'Organisateur.

Pour toute première vente sur la Plateforme, REELAX TICKETS se réserve le droit de prélever un Frais de service au Vendeur afin de couvrir les Frais relatifs à la vérification de son identité auprès de notre prestataire de paiement.

L'Achat d'un Billet est payant, des Frais de service s'ajoutent au Prix de vente du Billet fixé par le Vendeur. Les Frais de service de REELAX TICKETS sont de dix (10) pourcents (%), avec un frais minimum de 3 (trois) euros par Billet.

Les Frais sur REELAX TICKETS peuvent également varier en fonction de la politique de prix de l'Organisateur et d'un éventuel Surclassement du Billet.

Les Frais de services sont directement compris dans le prix affiché aux Utilisateurs sur la plateforme. Tous les prix sont affichés T.T.C. (Toute Taxe comprise) sur les services de REELAX TICKETS.

Les Commandes sont uniquement payables dans la devise indiquée pendant le processus de Commande.

REELAX TICKETS se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la Commande.

7. DONNÉES PERSONNELLES

REELAX TICKETS traite les données personnelles dans le strict respect de la réglementation française applicable et notamment du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). REELAX TICKETS intervient comme responsable de traitement et est susceptible de partager certaines données personnelles avec les Organisateur pour assurer la sécurisation des Billets et le bon fonctionnement de la Bourse aux Billets. Consultez notre politique de confidentialité pour plus de détails en vous rendant à l'adresse suivante : https://reelax-tickets.com/assets/pdf/PP_reelax.pdf

8. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION POUR LA MISE EN VENTE D'UN BILLET

8.1 Mode d'emploi de la mise en vente d'un Billet

Afin de mettre son Billet en vente, le Vendeur doit suivre les étapes suivantes :

- A. cliquer sur vendre un Billet ;
- B. si l'Événement propose différentes catégories de Billets, renseigner la catégorie du ou des Billets à vendre ;
- C. renseigner les informations liées au(x) Billet(s) à savoir le code-barres, le nom et prénom figurant sur le(s) Billet(s) ;
- D. fixer le Prix de vente du ou des Billets ;
- E. créer un compte ou se connecter si ce n'est pas déjà fait ;
- F. renseigner ses informations personnelles si ce n'est pas déjà fait (prénom, nom, date de naissance, nationalité, pays de résidence) et accepter les présentes conditions générales, notre politique de confidentialité et accepter les conditions générales de MANGOPAY ;
- G. si le Vendeur le souhaite, il peut directement renseigner son IBAN et une copie d'un document d'identité afin de permettre le versement du Prix de vente du ou des Billets sur son compte bancaire ;
- H. confirmer la mise en vente.

L'étape G est facultative et peut être réalisée a posteriori de la mise en vente du Billet en se rendant à l'adresse suivante <https://reelax-tickets.com/mon-compte/compte-bancaire>. Cette adresse est communiquée lors de la mise en vente du Billet et par mail lorsque le Billet est vendu.

Dès qu'un Vendeur confirme la mise en vente de son Billet, le Billet peut à tout moment faire l'objet d'un achat et ce sans qu'une quelconque confirmation soit demandée au Vendeur. Dès lors que le Vendeur confirme la mise en vente de son Billet, REELAX TICKETS ne peut aucunement assurer au Vendeur l'annulation de la vente de son Billet.

Quand la mise en vente a été confirmée, le Vendeur reçoit un mail de confirmation lui indiquant que son Billet a bien été mis en vente avec un rappel du Prix de vente du Billet.

IMPORTANT : REELAX TICKETS vise à assurer les transactions de Billets de spectacles. REELAX TICKETS ne garantit aucunement la vente du Billet du Vendeur.

8.2 Vente du Billet et récupération du montant de la vente.

Dès lors que le Billet est vendu, REELAX TICKETS envoie un mail à l'Utilisateur pour l'en informer. Dans ce mail, L'Utilisateur trouvera une redirection permettant de renseigner son IBAN et sa copie de document d'identité officiel. Si l'Utilisateur a déjà réalisé ces actions, l'argent est envoyé directement sur son compte bancaire dans un délai de 5 (cinq) Jours Ouvrés s'il s'agit de Billets utilisant le procédé de Reconditionnement ou dans un délai de 8 (huit) Jours Ouvrés après la fin de l'Événement en cas de Paiement Différé et ce sous réserve que les conditions du Paiement Différé soit respectées. REELAX TICKETS ne saurait être responsable de tout retard dans le versement des sommes dues au Vendeur.

RECOMMANDATION : si l'Utilisateur n'a pas de copie d'un document d'identité officiel facilement accessible sur son ordinateur, REELAX TICKETS recommande de se rendre sur <https://reelax-tickets.com/mon-compte/compte-bancaire> avec un smartphone pour renseigner la copie de son document d'identité officiel.

Tant que l'Utilisateur n'aura pas transmis les documents requis permettant de contrôler son identité, en vertu des dispositions de l'Article L561-5 du Code Monétaire et Financier, REELAX TICKETS ne sera pas autorisé à effectuer de virements vers le Compte Bancaire de l'Utilisateur.

MANGOPAY autorisera REELAX TICKETS à effectuer le virement à l'Utilisateur dès la réception d'une copie d'un document officiel d'identité en cours de validité sous réserve qu'il soit jugé satisfaisant par MANGOPAY :

- pour les citoyens français, il est demandé une carte d'identité française (recto-verso) ou un permis de conduire (recto-verso), un passeport ;
- pour les étrangers résidant en France ou à l'étranger, un passeport.

REELAX TICKETS ne sauvegarde aucun document d'identité dans son système. Chacun d'entre eux est immédiatement envoyé à MANGOPAY, qui se charge d'assurer les vérifications nécessaires en toute sécurité.

Si ces conditions ne sont pas réunies, REELAX TICKETS conservera les sommes dues au Vendeur pendant une durée d'un (1) an afin que les conditions précédemment mentionnées soient respectées.

L'Utilisateur reçoit de multiples relances par e-mail de la part de REELAX TICKETS pour valider ses documents.

Les relances sont effectuées au bout de deux (2), dix (10), vingt-un (21) et soixante-huit (68) jours après l'Événement.

REELAX TICKETS se tient également à disposition via l'adresse support@reelax-tickets.com afin d'aider l'Utilisateur à valider ses documents.

En cas d'impossibilité de verser les fonds à un Utilisateur pendant une durée d'un (1) an, Nous nous réservons le droit de lui prélever des frais de cinquante (50) euros par an, dans la limite des fonds disponibles. Ces frais servent à couvrir les frais de imputés par notre prestataire de paiement sur les portes monnaie inactifs.

REELAX TICKETS a l'obligation d'envoyer ces relances mais ne peut pas être responsable de la non-réception de celles-ci si le problème vient de l'Utilisateur (en cas de clôture de l'adresse e-mail, boîte de réception pleine ou si celui-ci a banni nos mails...).

8.3 Copie du document d'identité officiel non valide

MANGOPAY se réserve le droit de refuser une copie de document d'identité officiel dans les cas suivants :

- Document illisible ;
- Document non accepté ;
- Document expiré ;

- Document incomplet ;
- Le nom sur le document ne correspond pas au nom renseigné sur les services de REELAX TICKETS ;
- Document falsifié ;
- Document appartenant à une personne mineure
- Cas spécifique.

Dans le cas où les documents sont refusés, l'Utilisateur reçoit un e-mail indiquant que son document n'a pas pu être validé par MANGOPAY et qu'il doit recommencer l'opération. Il n'y a pas de limites de tentatives de validation du document.

8.4 Cession du droit d'accès (Billet)

Pour rappel, le Billet est un contrat entre l'Organisateur et une personne physique ou morale et constitue un droit d'accès à un Événement. Le Vendeur peut céder son droit d'accès.

La cession de son droit d'accès est cependant régie par certaines conditions sur REELAX TICKETS et le Vendeur s'engage strictement à :

- vendre uniquement les Billets (droits d'accès) dont il est le détenteur ou les Billets dont il a expressément reçu l'accord du détenteur originel pour réaliser la vente ;
- ne pas vendre de Billets obtenus via un jeu-concours, ou des invitations ;
- ne pas vendre de Billets dont il serait en possession suite à l'achat auprès d'une personne physique ou morale qui n'a pas été expressément mandatée par l'Organisateur pour vendre ou permettre la vente des Billets dudit Organisateur ;
- ne pas mettre en vente, donner, échanger, vendre ou demander le remboursement desdits Billets à travers un autre moyen que REELAX TICKETS.

8.5 Prix de vente des Billets

La fixation du Prix de vente des Billets par les Vendeurs sur la Plateforme n'est pas libre et est régie par deux conditions :

- l'Organisateur fixe le montant minimum auxquels les Billets peuvent être revendus ;
- Conformément à la loi du 27 juin 1919 portant répression du trafic des Billets de théâtre, REELAX TICKETS fixe systématiquement le montant maximum auquel les Billets peuvent être revendus à la Valeur faciale du Billet et ce pour l'intégralité des Événements partenaires de REELAX TICKETS.

Le Vendeur s'engage à respecter ces dispositions et REELAX TICKETS ne saurait être tenu responsable pour toute méconnaissance de ces règles par le Vendeur.

8.6 Annuler la mise en vente d'un Billet

Si l'Utilisateur souhaite annuler la mise en vente de son Billet et que le Billet concerné n'est ni vendu ni en cours d'achat, alors l'Utilisateur peut annuler la vente de son Billet en se rendant dans la rubrique Mon Compte et en cliquant sur Mes Billets. Il peut accéder à cette page en se rendant à cette adresse :

<https://reelax-tickets.com/mon-compte/mes-billets>

Si le Billet est déjà vendu, l'Utilisateur ne peut pas annuler la vente et ne pourra pas se retourner contre REELAX TICKETS.

8.7 Annulation de la mise en vente d'un Billet par REELAX TICKETS

Sous réserve que le Billet ne soit pas vendu ou réservé, REELAX TICKETS pourra annuler le Billet de la vente, sans que la responsabilité de REELAX TICKETS ne puisse être engagée à ce titre et ce dans les cas suivants :

- en cas d'annulation d'un Événement ;
- en cas de rétractation de l'Organisateur quant à la possibilité pour le Vendeur de vendre son Billet par l'intermédiaire de la Plateforme ;
- en cas de cessation du contrat et du partenariat conclu entre l'Organisateur et REELAX TICKETS contact pour quelque cause que ce soit ;
- en cas de non-respect des Conditions Générales d'Utilisation de REELAX TICKETS ;

REELAX TICKETS ne sera en aucun cas tenu de rembourser le Vendeur de la valeur de son Billet. REELAX TICKETS n'est aucunement Organisateur des Événements pour lesquels des Billets sont mis en vente sur la Plateforme.

8.8 Signalement d'une tentative de fraude par l'Organisateur

En cas de fraude signalée par l'Organisateur, REELAX TICKETS peut bloquer la transaction et ne pas verser le montant de la vente au Vendeur. L'argent sera alors reversé à l'Acheteur lésé ou à l'Organisateur si celui-ci a permis à l'Acheteur d'accéder à l'Événement.

8.9 Lutte contre les algorithmes et les bots

En utilisant les services de REELAX TICKETS, l'Utilisateur s'engage à ne pas utiliser de scripts, d'algorithmes ou de bots.

8.10 Support du Billet

REELAX TICKETS accepte toutes les formes de Billets (E-Billets, Billets imprimés sur papier thermique...) comportant un code-barres, un QR-code, ou autre élément unique utilisé pour le Contrôle du Billet.

8.11 Respect des règles

Dans le cas où un Vendeur ne respecterait pas les présentes Conditions Générales d'Utilisation, REELAX TICKETS se réserve le droit :

- de ne pas publier l'Annonce de vente, ou de supprimer l'Annonce de vente du Vendeur sans la moindre compensation ;
- de supprimer son compte REELAX TICKETS ;

- d'interdire l'accès aux services de REELAX TICKETS ;
- de ne pas payer le Vendeur.

8.12 Législation française

L'Utilisateur comprend que toute vente de Billet via la Bourse aux Billets doit être réalisée à titre occasionnel. Le Vendeur a l'interdiction de faire de la vente de Billets son activité principale et garantit à REELAX TICKETS agir à titre non professionnel

9. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION POUR L'ACHAT D'UN BILLET

9.1 Sécurisation des échanges

REELAX TICKETS met tous les moyens en œuvre pour proposer le plus haut niveau de sécurité sur sa Plateforme. C'est pourquoi Nous réalisons systématiquement des partenariats avec l'Organisateur de l'Événement.

Ces partenariats couplés aux technologies de REELAX TICKETS permettent de vérifier la validité de tous les Billets lors de leur mise en vente et au moment de leur achat sur la Plateforme et ce afin de protéger nos Utilisateurs des faux Billets et de la spéculation.

De plus, afin de prémunir les Acheteurs des risques de Billets dupliqués et lorsque nos partenariats nous le permettent, nous fournissons à l'Acheteur un Billet Reconditionné. Avant le paiement du Billet, nous indiquons à l'Acheteur si le Billet a été Reconditionné ou non.

Toutefois, dans certains cas particuliers, le système de Billetterie de l'Organisateur ne permet pas à REELAX TICKETS de générer un Billet Reconditionné, la validité du Billet pourra alors être compromise pendant le Contrôle d'Accès de l'Événement. Dans ce cas précis, l'Acheteur pourra alors remettre en cause la validité du Billet sous réserve que :

- le problème rencontré concerne uniquement et strictement la validité du Billet ;
- l'Acheteur prenne contact le plus rapidement possible avec REELAX TICKETS et l'Organisateur et ce au maximum dans les 72 heures suivant la fin de l'Événement ;
- le Billet a été acheté sur REELAX TICKETS et n'a pas été Reconditionné ;
- l'Acheteur n'a pas eu accès à l'Événement.

Si ces conditions sont respectées, REELAX TICKETS s'engage aux côtés de l'Organisateur à proposer à l'Acheteur un droit d'accès similaire ou supérieur pour ledit Événement s'il n'est pas passé ou à rembourser l'Acheteur du Prix de vente total du Billet.

9.2 Sécurisation des transactions financières

Afin de garantir la sécurité des transactions, REELAX TICKETS utilise les services de MANGOPAY notamment pour le traitement du paiement et la conservation des informations relatives à la carte bancaire utilisée lors du paiement. En achetant un Billet sur REELAX TICKETS, l'Acheteur doit accepter les conditions générales de Mangopay (disponible à cette adresse : https://reelax-tickets.com/assets/pdf/CGU_mangopay.pdf) en cochant la case prévue à cet effet.

9.3 Achat d'un Billet

Afin d'acheter un Billet l'Acheteur doit suivre les étapes suivantes :

- A. cliquer sur Acheter un Billet pour démarrer une Commande ;
- B. valider la Commande en cliquant sur confirmer ;
- C. renseigner ses informations personnelles (prénom, nom, adresse mail, date de naissance, nationalité, pays de résidence ainsi que d'éventuelles informations additionnelles demandées par l'Organisateur) et renseigner le nom et le prénom qui figureront sur le Billet ;
- D. renseigner ses informations bancaires ;
- E. accepter les présentes conditions générales, notre politique de confidentialité, les conditions générales de MANGOPAY et les conditions générales de l'Organisateur ;
- F. valider la Commande ;
- G. valider le contrôle 3D Secure réalisé par sa banque ;
- H. télécharger son Billet sur la page confirmation d'achat ou sur le courrier électronique de confirmation d'achat.

L'achat du Billet sera considéré comme définitif lorsque que REELAX TICKETS aura envoyé à l'Utilisateur la confirmation de Commande, par courrier électronique et après encaissement de l'intégralité du prix. REELAX TICKETS ne saurait assurer à l'Utilisateur l'achat de Billets avant cette étape.

L'enregistrement d'une Commande sur les services de REELAX TICKETS est réalisé lorsque l'Utilisateur valide sa Commande. En application des dispositions de l'article 1127-2 du Code civil, l'Acheteur peut vérifier le détail de sa Commande, son prix total et corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales d'Utilisation et constitue une preuve du contrat.

REELAX TICKETS se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute Commande d'un Utilisateur avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une Commande antérieure.

9.4 Panier d'achat

Si l'Acheteur ne confirme pas son panier d'achat dans les 10 (dix) minutes et ne procède pas au paiement dans ce délai, l'Annonce pourra être sélectionnée par un nouvel Acheteur, ajoutée au panier d'achat de ce dernier et faire l'objet d'un achat par ce nouvel Acheteur

9.5 Obtention du Billet

Une fois la confirmation de Commande envoyée, REELAX TICKETS envoie le(s) Billet(s) commandé(s) dans un délai de 24 (vingts-quatre) heures par mail à l'adresse renseignée pendant le processus d'achat. Si l'Utilisateur ne reçoit pas le Billet dans les 24 (vingts-quatre) heures, REELAX TICKETS recommande à l'Utilisateur de vérifier ses courriels indésirables (et Promotions). S'il ne trouve toujours rien, Nous recommandons à l'Utilisateur d'envoyer un mail à support@reelax-tickets.com.

9.6 Facture

L'Acheteur pourra télécharger dans l'espace Mon Compte une facture pour l'achat ou les achats réalisés via la Bourse aux Billets. La facture comprend uniquement les Frais de service de REELAX TICKETS.

9.7 Fraude

La Revente illégale de Billet, c'est-à-dire la vente ne respectant pas l'article 313-6-2 du Code pénal, le duplicata, la communication de fausses informations, l'utilisation de moyens de paiement frauduleux sont strictement interdits et pourront entraîner les conséquences suivantes :

- la suppression du Billet ;
- la suppression du Compte ;
- l'interdiction d'utiliser les Services de REELAX TICKETS ;
- le non-paiement du Billet en cas de Vente ;
- la transmission des informations en notre possession aux autorités compétentes.

9.8 Droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-28 du Code de la Consommation, les achats de Billets sur la Plateforme ne peuvent faire l'objet d'un droit de rétractation. Le Billet n'est ni échangeable, ni remboursable.

9.9 Annulation ou report d'un Événement

Pour rappel, en achetant un Billet, l'Utilisateur accepte les conditions générales de l'Organisateur et accepte par extension les conditions de remboursement de l'Organisateur. Ainsi la politique de remboursement applicable est celle de l'Organisateur.

Cependant REELAX TICKETS remboursera les Acheteurs en cas d'annulation ou de report de l'Événement dans les deux cas suivants :

- si l'Organisateur mandate REELAX TICKETS pour rembourser le Billet de l'Acheteur et si REELAX TICKETS dispose de toutes les informations et fonds pour effectuer ledit remboursement, REELAX TICKETS remboursera l'Acheteur à hauteur de la valeur choisie par l'Organisateur ;
- si REELAX TICKETS a mis en place un Paiement Différé pour assurer la transaction financière, REELAX TICKETS remboursera l'Acheteur à hauteur du Prix de vente du Billet.

Dans les deux cas, les Frais de service de REELAX TICKETS ne seront pas remboursés.

Un mail sera envoyé à l'Acheteur avec les modalités de remboursement.

Toutefois, il est expressément convenu que REELAX TICKETS n'est tenu qu'à une obligation de moyen et ne saurait être tenu pour responsable en cas de circonstances extérieures ainsi que pour toute erreur technique indépendante de sa volonté qui aurait pour incidence le non-remboursement du Billet.

En outre, en cas d'annulation d'un Événement, la responsabilité de REELAX TICKETS ne saurait être engagée. REELAX TICKETS n'est aucunement Organisateur des Événements pour lesquels des Billets

sont mis en vente sur la Plateforme.

9.10 Respect des règles

Dans le cas où un Acheteur ne respecterait pas les présentes Conditions Générales d'Utilisation, REELAX TICKETS se réserve le droit :

- de supprimer son compte REELAX TICKETS ;
- d'interdire l'accès aux Services de REELAX TICKETS.

10. LISTE D'ATTENTE

10.1 Alertes aux Billets

Lorsqu'un Événement affiche complet ou si aucun Billet ne correspond à sa recherche, l'Utilisateur peut rejoindre une Liste d'Attente. La Liste d'Attente permet à l'Utilisateur d'être notifié par email lorsque des Billets correspondant à sa recherche sont disponibles.

L'Utilisateur doit disposer d'un compte REELAX TICKETS pour rejoindre la Liste d'Attente, afin de recevoir un mail dès qu'un nouveau Billet correspondant à ses critères est disponible. L'alerte est envoyée sur le mail renseigné pendant la création du compte REELAX TICKETS.

L'Utilisateur peut fixer les critères de recherche suivants :

- le type de Billet recherché ;
- le nombre de Billets ;
- le prix maximum de recherche.

Lorsqu'un Billet correspondant aux critères de l'Utilisateur est mis en vente, il peut recevoir une alerte par mail.

Les alertes ne sont pas envoyées à tous les Utilisateurs inscrits en Liste d'Attente et éligibles aux alertes à chaque nouveau Billet disponible. Elles sont envoyées à un groupe restreint d'Utilisateurs sélectionné selon plusieurs facteurs (voir ci-dessous). Ce fonctionnement d'alerte par groupe permet de réduire le nombre de mails envoyés pour un seul Billet. La distribution des Billets est ainsi optimisée au sein de la Liste d'Attente. Au fur et à mesure des mises en vente, le groupe change afin d'alerter de nouveaux Utilisateurs.

La sélection des Utilisateurs dans la Liste d'Attente dépend de plusieurs facteurs tels que :

- l'ordre chronologique d'inscription dans la Liste d'Attente ;
- un facteur aléatoire ;
- la taille des groupes (qui peut varier) ;
- le nombre d'alertes envoyées à un groupe avant de passer au suivant ;

L'inscription en Liste d'Attente ne garantit pas l'obtention d'un Billet, ni même de recevoir une alerte. Cela dépend du nombre de Billets mis en vente et de la position de l'Utilisateur dans la Liste d'Attente.

Lorsque l'Utilisateur reçoit un mail, il n'est pas garanti d'avoir accès au Billet. En effet l'e-mail étant envoyé à plusieurs Utilisateurs, c'est celui qui clique le plus rapidement sur le bouton acheter dans le mail d'alerte qui obtient le Billet.

10.2 Achat Automatique

10.2.1 Fonctionnement de l'Achat Automatique

Lorsqu'un Utilisateur s'inscrit en Liste d'Attente sur REELAX TICKETS pour un Événement, il peut également renseigner sa carte bancaire afin d'être débité automatiquement lorsque ce sera son tour dans la Liste d'Attente.

Cela permet à l'Utilisateur de ne pas avoir à surveiller ses e-mails comme lors d'une inscription en Liste d'Attente classique.

IMPORTANT : L'Achat Automatique ne garantit pas l'obtention d'un Billet. Cela dépend du nombre de Billets mis en vente et de la position de l'Utilisateur dans la Liste d'Attente.

Cette fonctionnalité est totalement gratuite et facultative.

Pour s'inscrire en Achat Automatique la carte bancaire de l'Utilisateur doit être valide au minimum jusqu'à la date d'expiration de l'Achat Automatique.

Lors d'une inscription à l'Achat Automatique l'Utilisateur peut fixer plusieurs critères :

- le montant maximum par Billet auquel il accepte d'être débité ;
- les tarifs recherchés ;
- la date limite pour l'exécution de l'Achat Automatique ;
- un numéro de téléphone ;

À la fin de son inscription à l'Achat Automatique, l'Utilisateur arrive sur une page qui récapitule les informations importantes de son inscription..

Lorsqu'un Achat Automatique est déclenché, l'Utilisateur reçoit un mail l'informant qu'il a obtenu un Billet. Le Billet est également visible dans son compte REELAX TICKETS via cette page : <https://reelax-tickets.com/mon-compte/mes-billets>

Si l'Utilisateur a indiqué un numéro de téléphone lors de son inscription ou depuis son compte REELAX TICKETS, nous pouvons lui envoyer un SMS afin de le prévenir en cas d'obtention d'un Billet via un Achat Automatique.

Afin que l'Utilisateur puisse recevoir ce SMS il doit avoir un numéro dans l'un des pays suivants :

- France
- Espagne
- Grande-Bretagne
- Belgique
- Suisse
- Italie

- Andorre
- Allemagne
- Portugal
- Luxembourg
- Irlande
- Pologne
- Pays-Bas
- États-Unis
- Canada

Dans le cas où nous ne parvenons pas à débiter l'Utilisateur pour le Billet (carte perdue, volée, dépassement de plafond de paiement, refus de la banque...), l'Acheteur ne sera pas débité et recevra un e-mail lui indiquant que nous n'avons pas pu le débiter du montant du Billet. Il pourra à ce moment renseigner une nouvelle carte bancaire.

Une fois la date de fin de mon Achat Automatique expirée, lorsqu'un Billet est disponible, l'Utilisateur reçoit des alertes au même titre qu'un Utilisateur qui n'a pas mis en place l'Achat Automatique.

L'Utilisateur peut se désinscrire à tout moment de l'Achat Automatique en se rendant sur la page : <https://reelax-tickets.com/mon-compte/mes-listes-d-attente> ou bien en modifiant son inscription en Liste d'Attente sur la Bourse aux Billets de l'Événement et en désactivant l'Achat Automatique.

Si l'Utilisateur se désinscrit de la Liste d'Attente, il est également désinscrit de l'Achat Automatique.

Lorsque l'Utilisateur s'inscrit en Achat Automatique, il est responsable du paramétrage de son Achat Automatique (tarifs souhaités, date de fin d'Achat Automatique...)

S'il obtient un Billet de cette façon, il ne pourra pas demander un remboursement à REELAX TICKETS si entre-temps il a trouvé un Billet par ses propres moyens.

Dans le cas où l'Événement n'est pas encore passé et si la Bourse aux Billets est toujours disponible, il peut revendre ce Billet. Dans le cas contraire, Nous ne pourrons rien faire pour aider l'Utilisateur.

10.2.2 Options d'Achat Automatique

Lorsque l'Utilisateur recherche plusieurs Billets de différentes catégories ou tarifs, il peut indiquer des conditions d'achat.

- Je souhaite avoir la totalité des Billets demandés uniquement. Dans ce cas l'Utilisateur sera débité uniquement si nous arrivons à trouver tous les Billets recherchés simultanément.
- Je souhaite que tous les Billets achetés appartiennent à la même catégorie ou tarif. Dans ce cas, l'Utilisateur sera débité uniquement pour des Billets appartenant à un seul et même tarif.

Les options d'Achat Automatique peuvent diminuer les chances d'obtenir un Billet puisque l'Utilisateur ne sera pas notifié lorsqu'un Billet ne correspondant pas à ses conditions est mis en vente.

L'Utilisateur peut modifier ou supprimer les options à tout moment depuis la page suivante : <https://reelax-tickets.com/mon-compte/mes-listes-d-attente> en cliquant sur modifier mon inscription et en décochant les options non souhaitées.

L'inscription à la Liste d'attente et à l'Achat Automatique sera toujours active, seules les options seront désactivées.

11. SURCLASSEMENT DE BILLETS

Dans certains cas, les Organismes partenaires de REELAX TICKETS ne souhaitent pas que les tarifs préférentiels puissent se revendre au tarif préférentiel.

Ces BILLETS peuvent faire l'objet d'un Surclassement afin qu'ils puissent être revendables.

Ainsi, lorsque le Vendeur vend un BILLET au tarif préférentiel, il récupère le montant qu'il a déterminé, celui-ci ne pouvant excéder la Valeur faciale du tarif préférentiel. En revanche, l'Acheteur final paiera le prix du dernier tarif en vigueur, auquel s'ajoute le Frais de service REELAX TICKETS.

Pour ce faire, des Frais REELAX TICKETS pourront être ajoutés pour combler la différence entre le prix du tarif préférentiel et celui du tarif en vigueur.

12. DISPOSITIONS GENERALES

12.1 Support

En cas de question sur le fonctionnement de la Plateforme ou si l'Utilisateur a une réclamation, il peut envoyer un mail via notre formulaire de contact ou à l'adresse support@reelax-tickets.com.

12.2 Propriété intellectuelle

Le contenu de la Plateforme est la propriété de REELAX TICKETS et de ses Organismes partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

12.3 Imprévision

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

12.4 Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une ou quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

12.5 Droit applicable - Langue

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

12.6 Litiges

Tous les litiges auxquels les opérations d'Achat et de Vente conclues en application des présentes pourraient donner lieu, concernant tant leur Validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

L'Utilisateur est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, et dont les références figurent sur le site Internet <https://reelax-tickets.com/> ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

12.7 Informations précontractuelles

L'Utilisateur reconnaît avoir eu communication, préalablement à l'utilisation des Services, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales d'Utilisation et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation.

12.8 Règles de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

MANGOPAY, en sa qualité d'émetteur de la Monnaie Électronique et REELAX TICKETS, en sa qualité de distributeur de la Monnaie Électronique, sont tenus, en vertu des dispositions des articles L.561-2 et suivants du Code monétaire et financier, relatifs à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes, de procéder à certaines surveillances et vérifications afférentes notamment pour chaque Transaction, à l'identification de l'Utilisateur et du Bénéficiaire. Ils doivent en outre, s'informer auprès de l'Utilisateur de toute relation d'affaire ou opération à l'origine ou objet de l'opération et de la destination des fonds.

L'Utilisateur reconnaît avoir connaissance de cette législation et prendra toutes les dispositions pour faciliter les vérifications nécessaires requises par REELAX TICKETS et MANGOPAY. Il les informera de toute opération exceptionnelle par rapport aux opérations habituellement enregistrées sur son Compte et fournira tout document ou information requis.

L'Utilisateur reconnaît que MANGOPAY ou REELAX TICKETS peuvent mettre un terme ou reporter à tout moment l'usage d'un Identifiant, l'accès à un Compte REELAX TICKETS ou l'exécution d'un Paiement en

l'absence d'élément suffisant sur son objet ou sa nature.

L'Utilisateur reconnaît que MANGOPAY ou REELAX TICKETS peuvent, de par leurs obligations légales et réglementaires, être amenés à signaler toute Transaction qui semblerait suspecte à la cellule de renseignement financier nationale (TRACFIN). Dès lors REELAX TICKETS et MANGOPAY ne sauraient être poursuivis ni voir leur responsabilité engagée pour toute déclaration faite de bonne foi à ce titre.

12.8 Responsabilité

L'Organisateur mandate et autorise REELAX TICKETS à fournir les moyens permettant aux Utilisateurs de vendre et d'exposer en vue de la vente les Billets de son Événement. REELAX TICKETS est uniquement responsable de la fiabilité technique de ses Services.

L'Organisateur est responsable de la conformité à la réglementation et aux lois en vigueur, de la sécurité des Utilisateurs, de la commercialisation des Billets, de la politique d'accueil et de la politique de remboursement en cas d'annulation de l'Événement.

Toutefois, il est expressément précisé que l'Utilisateur utilise les Services de la Plateforme à ses risques et périls. REELAX TICKETS ne peut garantir en aucun cas que les Services proposés ne subiront aucune interruption. L'obligation de fourniture de Service de REELAX TICKETS se limite à une obligation de moyen.

REELAX TICKETS s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de sécuriser l'accès, la consultation et l'utilisation de la Plateforme conformément aux règles d'usages de l'internet. En conséquence, la responsabilité de REELAX TICKETS ne peut être engagée dans les cas suivants (y compris en cas de dommages subis par des tierces parties) :

- interruptions momentanées de la Plateforme nécessaires à son évolution, maintenance, ou plus généralement en cas de mise à jour de certains fichiers ;
- difficultés de fonctionnement ou interruption momentanée de la Plateforme indépendamment de la volonté de REELAX TICKETS notamment en cas d'interruption des services d'électricité ou de télécommunication ;
- défaillances ou dysfonctionnements du réseau Internet.

Les Services sont conformes à la législation française en vigueur. La responsabilité de REELAX TICKETS ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays où les Services sont utilisés. Il appartient à l'Utilisateur de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'utilisation des Services ou d'importation des Services auxquels il envisage de souscrire.

L'Utilisateur déclare accepter les caractéristiques et les limites de l'Internet et, en particulier, reconnaît :

- qu'il a connaissance de la nature de l'Internet, en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger le contenu de la Plateforme ;
- que la communication de ses éventuels codes d'accès et précisément de son identifiant et de son mot de passe ou d'une manière générale de toute information jugée confidentielle est réalisée sous sa propre responsabilité ;
- qu'il lui appartient de prendre toutes mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de son ordinateur lui permettent la consultation de la Plateforme ;
- qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres

données et/ou logiciels de la contamination par d'éventuels virus circulant à travers la Plateforme.

Dans le cas où la responsabilité de REELAX TICKETS serait recherchée en raison d'un manquement par un Utilisateur aux obligations qui lui incombent aux termes de la loi ou des présentes Conditions Générales d'Utilisation, ce dernier s'engage à garantir REELAX TICKETS contre toute condamnation prononcée à son encontre, cette garantie couvrant tant les dommages et intérêts qui seraient éventuellement versés que les frais y afférents.

La responsabilité de REELAX TICKETS se limite à la seule offre des Services et ne saurait en aucun cas être engagée en raison de leur utilisation par l'Utilisateur.

12.9 Informations légales

Raison sociale : REELAX TICKETS

Forme juridique : SAS

Date de création : 22/07/2019

N°INSEE - SIREN : 852723063

Siège social : 21 Rue Jean Marie Duhamel 35000 RENNES